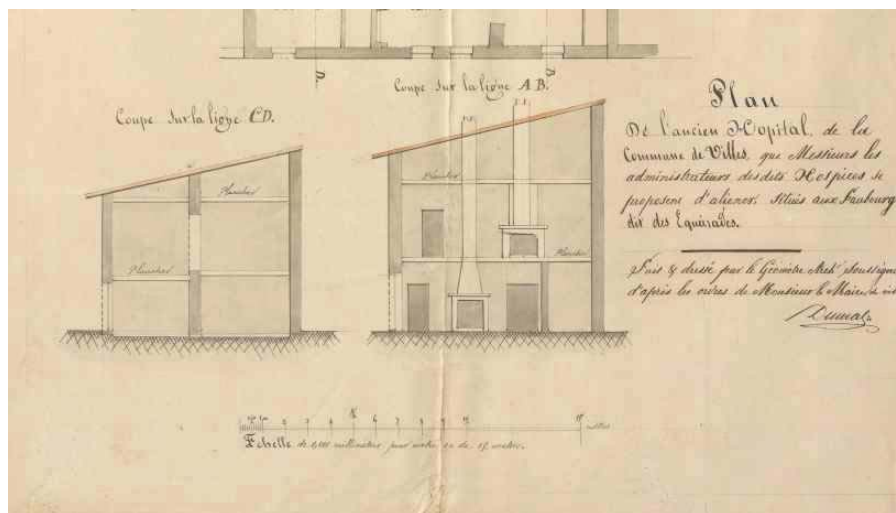


L'hôpital-hospice de Villes-sur-Auzon : la vie d'un établissement d'assistance en milieu rural



ACTUALITÉ DU 24/09/2018

INVENTAIRE

Avec la mise en ligne des instruments de recherche du notariat de Villes-sur-Auzon et très bientôt du fonds communal, la localité de Villes-sur-Auzon dispose d'un beau fonds documentaire que vient enrichir l'inventaire de l'hôpital-hospice aujourd'hui en ligne ; ses documents sont consultables en salle de lecture.

Les premiers statuts de l'hôpital-hospice (les deux appellations sont utilisées jusqu'au XXe siècle) datent de 1704 et sont approuvés par l'évêque de Carpentras, Lorenzo Buzzi. L'établissement pourvoit alors au secours en pain et viande pour les indigents, à l'accueil et au soin des malades du lieu. La Révolution en fera un hospice « civil » dont les attributions demeurent identiques, bien que s'ajoutent parfois la convalescence des parturientes ou l'accueil des enfants trouvés. Financé grâce aux nombreux legs et donations des notables du lieu (dont le premier vicaire, Esprit Gassin, avec pas moins de 4000 livres de rente), l'hôpital occupait une place prépondérante dans la vie locale. En effet, durant un peu plus de trois siècles (1704-1953), il accueillit les vieillards et les malades et fournit des secours en nourriture aux indigents.

Aujourd'hui disparu, il est toujours possible aux passants, au détour d'une visite de la commune, de voir la « rue du vieil hôpital ». Vous saurez désormais l'origine de cette dénomination et peut-être aurez-vous la curiosité de rechercher l'emplacement de cette ancienne structure.

[Consulter l'inventaire de l'hôpital-hospice de Villes-sur-Auzon](#)

[Consulter l'inventaire du notariat de Villes-sur-Auzon](#)